

# Commune de ANHÉE

## Opération de développement rural



*Rapport annuel 2023 sur l'état  
d'avancement de l'Opération*

*MARS 2024*

## PCDR - RAPPORT ANNUEL 2023

### Note pour la bonne compréhension de la lecture du rapport 2023 :

- La Direction centrale du Développement rural a modifié les annexes du rapport annuel et leurs présentations visant à faciliter le rapportage des communes et à permettre de mieux valoriser les données fournies par les communes dans le cadre du suivi du programme.
- Le rapport annuel 2023 se présente sous la forme de 5 annexes, à savoir :
  - Annexe 1 : Situation générale de l'opération
  - Annexe 2 : tableau détaillant l'avancement physique et financier d'un projet en phase d'exécution
  - Annexe 3 : tableau rapport comptable et fonctionnement d'un projet terminé (décompte final approuvé par RW < 10 ans)
  - Annexe 4 : rapport de la Commission Locale de Développement Rural
  - Annexe 5 : programmation dans les 3 ans avec recherche des moyens financiers

Les annexes 1, 2 et 5 sont présentées dans un tableau Excel et les annexes 3 et 4 en fichier Word.

- Pour la lecture du tableau Excel dont les colonnes sont réparties sur 3 pages, il vous est conseillé d'aligner les pages suivant le schéma ci-dessous afin de pouvoir suivre l'évolution de chaque Fiche-projet.

1	4	7
2	5	8
3	6	9

Ref_DR	Numéro Fiche-Projet	Intitulé	Adresse du projet			Montant du projet à 100%	DR	Subsides DR	Autre pouvoir subsidiant 1	Subside recu (1)
			Rue	N°	Code postal					
91005-1-01	1.5&1.12	Acquisition Projet 1 : Aménagement de l'ancienne école de Maredret en maison des artisans. Projet 2 : Aménagement d'une « maison rurale » polyvalente. Création d'un pôle centralisateur pour l'entité	rue des Artisans et rue de Fraire	12 et 20	5537 ANHEE	€ 184.940,00	1 €	160.000,00	€ -	
91005-1-02	1.5	Aménagement de l'ancienne école de Maredret en maison des artisans	rue des Artisans	12	MAREDRET	€ 237.283,00	1 €	84.452,00	€ -	
91005-1-03	1.4&1.11	<b>Projet 1 : Aménagement d'une halte fluviale et de l'espace contigu (place de Rouillon) à Annevoie.</b> Projet 2 : Liaison « Maredsous- Annevoie » en s'arrêtant à Bioul ; renforcement de l'attractivité du centre du village (aménagement de la place Vaxelaire)	Place de Rouillon à Annevoie		5537 ANNEVOIE	€ 363.265,00	1 €	290.612,26	€ -	
91005-1-04	1.6	Projet 1 : Aménagement d'une halte fluviale et de l'espace contigu (place de Rouillon) à Annevoie. <b>Projet 2 : Liaison « Maredsous- Annevoie » en s'arrêtant à Bioul ; renforcement de l'attractivité du centre du village (aménagement de la place Vaxelaire)</b>	place Vaxelaire à Bioul		5537 BIOUL	€ 419.869,35	1 €	335.895,48	€ -	
91005-1-05	2.35	Intégration d'un espace public convivial et création de voiries de circulation sécurisées pour les piétons et les cyclistes dans le centre de Anhée	Place Communale		5537 ANHEE	€ 1.549.323,62	1 €	992.652,28	€ -	
91005-1-06	2.24	Etude et aménagement d'une maison rurale polyvalente - création d'un pôle centralisateur pour les associations de l'entité	rue de Fraire	20	BIOUL	€ 1.487.732,00	1 €	1.000.526,07	€ -	
91005-1-08	2.34	Aménagement de la place Frederic de Montpellier a Denée	Place F. de Montpellier et rue Monseu		5537 DENEÉ	€ 1.430.599,00	1 €	1.045.299,52	€ -	
91005-1-09	3.8	Aménagement de la place de Warrant	place G. Dekoninck		5537 WARRANT	€ 554.161,65	1 €	456.000,00	€ -	
91005-1-10	3.13	Aménagement de la place de Salet	rue des Bruyères et rue de Foy		5537 SALET	€ 603.491,20	1 €	309.899,35	€ -	
91005-2-01	1.1	Rénovation du four, place d'Annevoie Construction d'un quartier résidentiel adapté aux aînés sur le site des Respes à Denée.	rue de l'Eglise		5537 ANNEVOIE	€ 1.196.545,19	1 €	482.006,84	€ -	
91005-2-02	1.2	Restauration de sites à valeur patrimoniale et d'éléments du petit patrimoine avec valorisation touristique.				€ -	0 €	-	€ -	
91005-2-03	1.3	Aménagement de l'ancienne ligne de tram entre Bioul et le RAVeL de la Mollignée (Warrant) afin d'en faire une voie lente de liaison.				€ -	0 €	-	€ -	
91005-2-04	1.4	Actualisation et relance du Plan Communal de Mobilité.				€ -	0 €	-	€ -	
91005-2-05	1.5	Actions visant à la rencontre-découverte de la ruralité près de chez soi.				€ -	0 €	-	€ -	
91005-2-06	1.6	Initiation d'une démarche de création d'un Parc Naturel autour de la Mollignée.				€ -	0 €	-	€ -	
91005-2-07	1.7	Création d'un centre multi-services intergénérationnel sur le site de l'ancienne école de la Communauté Française.	rue Grande	57	ANHEE	€ 3.498.950,00	1 €	391.573,75		
91005-2-07	1.7	Création d'un centre multi-services intergénérationnel sur le site de l'ancienne école de la Communauté Française.	rue Grande	57	ANHEE	€ 3.498.950,00	1 €	682.035,88	Plan cigogne 2	
91005-2-08	1.8	Construction d'une halte couverte près de la place d'Anhée pour accueillir des marchés, foires de terroir et toute autre activité économique.	Place Communale		5537 ANHEE	€ 1.007.325,00	1 €	20.000,00	€ -	



91005-2-09	1.9	Création d'un observatoire ornithologique avec accès PMR.							€	-	0 €	-	-	€	-
91005-2-10	1.10	Aménagement du site de l'ancien camping d'Anhée en espaces conviviaux, multifonctionnels et intergénérationnels.	5537	ANHEE	2.786.478,62	1 €	630.181,35	DGRNE	€	388.810,18				€	
91005-2-11	2.1	Mise en place d'un outil de gestion territoriale et urbanistique.				0 €			€		0 €			€	
91005-2-12	2.2	Reconstruction et réaffectation de la salle « Les Montagnards » à Sosoye et de ses abords.				0 €			€		0 €			€	
91005-2-13	2.3	Mise en valeur des paysages remarquables de la Haute-Meuse avec valorisation touristique.				0 €			€		0 €			€	
91005-2-14	2.4	Construction de logements locatifs et de logements adaptés aux aînés sur le site de l'ancienne école de la Communauté Française à Anhée avec aménagement des espaces extérieurs.				0 €			€		0 €			€	
91005-2-15	2.5	Raccordement de Denée au RAVeL par l'aménagement d'une voie lente via le Tienne des Faux.				0 €			€		0 €			€	
91005-2-16	2.6	Installation d'une chaufferie-bois et de panneaux photovoltaïques dans le centre de Haut-le-Wastia.				0 €			€		0 €			€	
91005-2-17	2.7	Aménagements extérieurs de type trottoirs, poubelles, bancs, pour faciliter les aînés dans leurs déplacements.				0 €			€		0 €			€	
91005-2-18	2.8	Aménagement des plaines agricoles de Bioul-Denée grâce aux Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).				0 €			€		0 €			€	
91005-2-19	2.9	Construction de Logements Tremplins et /ou Intergénérationnels sur le site des Respes à Denée avec aménagement des espaces extérieurs.				0 €			€		0 €			€	
91005-2-20	2.10	Etude et installation d'une micro-station hydro-électrique sur le Rouillon.				0 €			€		0 €			€	
91005-2-21	2.11	Développement d'une stratégie de marketing touristique et économique.				0 €			€		0 €			€	
91005-2-22	2.12	Développement d'un réseau d'aires multisports/sport zones dans les villages.				0 €			€		0 €			€	
91005-2-23	2.13	Sensibilisation des producteurs locaux à s'inscrire dans un réseau coopératif de distribution au niveau local.				0 €			€		0 €			€	
91005-2-24	2.14	Aménagement d'une liaison sécurisée entre la Meuse (site de l'ancien camping) et l'accès au RAVeL de la Maignée via la place d'Anhée.				0 €			€		0 €			€	
91005-2-25	3.1	Actions de soutien aux Acteurs économiques locaux.				0 €			€		0 €			€	
91005-2-26	3.2	Actions Ecoles.				0 €			€		0 €			€	
91005-2-27	3.3	Actions Nature/Environnement.				0 €			€		0 €			€	
91005-2-28	3.4	Actions Vivre Ensemble.				0 €			€		0 €			€	
91005-2-29	3.5	Réalisation d'une étude de faisabilité en vue d'une épuration par lagunage des villages peu peuplés.				0 €			€		0 €			€	
91005-2-30	3.6	Diagnostic des problèmes d'isolation à grande échelle.				0 €			€		0 €			€	
91005-2-31	3.7	Construction ou aménagement de logements locatifs pour attirer ou garder des jeunes au village (Logements Tremplins), dans un lieu à préciser.				0 €			€		0 €			€	
91005-2-32	3.8	Réaménagement des infrastructures sportives à Bioul.				0 €			€		0 €			€	



91005-2-33	3.9	Embellissement des entrées de villages.							€	-	0 €	-	€	-
91005-2-34	3.10	Aménagement d'un cheminement piéton sécurisé entre Bioul et Annevoie-Rouillon en passant vers Mossiat.							€	-	0 €	-	€	-
91005-2-35	3.11	Réalisation d'une jonction en mode doux entre le centre d'Annevoie et le RAVeL de la Meuse.							€	-	0 €	-	€	-
91005-2-36	3.12	Construction de logements adaptés pour les aînés et d'un centre de services dans le quartier du Petit-Bois à Anhée.							€	-	0 €	-	€	-
91005-2-37	3.13	Etude et installation de micro(s)-station(s) hydro-électrique(s) au niveau de la Molignée.							€	-	0 €	-	€	-
91005-2-38	3.14	Homogénéisation de la signalétique au sein de la vallée de la Molignée.							€	-	0 €	-	€	-
91005-2-39	3.15	Adaptation du mobilier et des techniques de présentation des activités (nouvelles technologies) dans les locaux du SI.							€	-	0 €	-	€	-
91005-2-40	3.16	Sensibilisation des particuliers à l'utilisation de plateformes de covoiturage.							€	-	0 €	-	€	-
91005-2-41	3.17	Développement d'une plateforme web des associations.							€	-	0 €	-	€	-
91005-2-42	3.18	Aménagements esthétiques de la place de Haut-le-Wastia.							€	1.047.733,45	0 €	-	€	500.000,00
91005-2-43	3.19	Réalisation d'une jonction en mode doux entre la sortie de Bioul et la vallée du Burnot.					5537 HIW		€	-	0 €	-	€	-
91005-2-44	3.20	Aménagement d'aires de repos et de pique-nique et d'un réseau de bornes de rechargement pour vélos électriques.							€	-	0 €	-	€	-
91005-2-45	3.21	Mise en place d'un système de location ou de partage de vélos (à assistance) électriques, dans un but utilitaire et touristique.							€	-	0 €	-	€	-
91005-2-46	3.22	Redynamisation de la Maison des Artisans.							€	-	0 €	-	€	-
91005-2-47	3.23	Réaménagement du hall sportif d'Anhée.							€	-	0 €	-	€	-
91005-2-48	3.24	Développement des initiatives "les voisins veillent".							€	-	0 €	-	€	-
91005-2-49	3.25	Aménagement d'un espace numérique avec l'organisation de formations notamment à destination des aînés.							€	-	0 €	-	€	-
91005-2-50	3.26	Construction ou aménagement de logements intergénérationnels dans un lieu encore à préciser.							€	-	0 €	-	€	-
91005-2-51	3.27	Recensement des bâtiments occupés par des personnes faisant appel au fonds mazout en vue de l'amélioration de leur isolation.							€	-	0 €	-	€	-
91005-2-52	3.28	Installation aux entrées de la commune de panneaux lumineux informant sur les activités dans la commune.							€	-	0 €	-	€	-
91005-2-53	3.29	Acquisition de nouvelles terres agricoles à mettre en location à de petits exploitants de la commune.							€	-	0 €	-	€	-
91005-2-54	3.30	Rapprochement avec le SEL d'Yvoir.							€	-	0 €	-	€	-
91005-2-55	3.31	Installation d'un réseau de chaleur communal au domaine des Respes.							€	-	0 €	-	€	-



Autre pouvoir subsidiant 2	Subside recu (2)	Autre pouvoir subsidiant 3	Subside recu (3)	Autre partenaire	Stade d'avancement du projet	Date de la réunion de coordination	Date de la désignation de l'auteur de projet	Date de l'approbation de l'avant-projet par la Commune	Date de l'approbation de l'avant-projet par la RW	Date de l'approbation du projet définitif par la Commune	Date de l'approbation du projet définitif par la RW	Date de publication avis de marché
	€ -		€ -		Réalisé		9-03-2003	24-02-2004	30-04-2004	25-06-2004	25-06-2004	6-10-2004
	€ -		€ -		Réalisé		5-05-2004	16-12-2004	27-06-2005	27-10-2005	10-02-2006	7-07-2006
	€ -		€ -		Réalisé		25-05-2004	16-12-2004	6-04-2005	16-06-2005	19-09-2005	27-02-2006
	€ -		€ -		Réalisé		16-06-2004	1-12-2005	7-02-2006	29-11-2007	26-03-2008	29-04-2009
	€ -		€ -		Décompte final en cours		28-09-2005	20-12-2006	4-11-2008	1-04-2010	17-02-2011	13-12-2011
	€ -		€ -		Réalisé		25-04-2007	17-07-2008	3-10-2008	23-07-2008	15-03-2009	21-03-2012
	€ -		€ -		Réalisé		24-03-2010	30-11-2010	6-07-2011	10-12-2013	7-03-2014	5-06-2014
	€ -		€ -		Décompte final en cours		4-06-2013	25-02-2014	5-02-2015	2-02-2017	24-11-2017	28-06-2018
	€ -		€ -		Travaux en cours		25-11-2014	14-03-2018	25-09-2018	5-08-2021	28-11-2022	10-11-2023
	€ -		€ -		Projet en attente							
	€ -		€ -		Action continue							
	€ -		€ -		Projet en attente							
	€ -		€ -		Projet en attente							
	€ -		€ -		Action continue							
	€ -		€ -		Etude du projet en cours							
	€ -		€ -		Décompte final en cours	20-12-2017	19-07-2018			20-12-2018		23-01-2019
	€ -		€ -		Projet définitif	20-12-2017	25-06-2019	25-05-2021	18-10-2022	8-11-2023		
	€ -		€ -		Projet définitif	20-03-2021	6-06-2023	28-11-2023				























**ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).**

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
Convention 2003 D et avenant du 19/11/2009 et engagement complémentaire 27/02/2015	PCDR classique PDR-2000-2006 Phasing-out objectif 1-2000-2006 PwDR-2007-2013 <sup>1</sup> PwDR-2014-2020 : Mesure 7.4	INTEGRATION D'UN ESPACE PUBLIC CONVIVIAL ET CREATION DE VOIRIES DE CIRCULATION SECURISEES POUR LES PIETONS ET LES CYCLISTES DANS LE CENTRE DE ANHEE	1.692.518,68	28/04/2015

<b>Etat du patrimoine :</b>	
<b>Le bien est-il toujours propriété communale ?</b>	Oui Non
<b>Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous</b>	
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente	
Montant de la vente	
Modalités de réaffectation du montant de la vente	

<b>Le bien est-il loué ?</b>	Oui Non				
<b>Si le patrimoine est loué<sup>2</sup> à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.</b>					
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)					
<b>Recettes et charges</b>					
<b>Recettes générées par l'exploitation du patrimoine</b>	<table border="1"> <tr> <td>Type</td> <td>Montant annuel</td> </tr> <tr> <td>Type</td> <td>Montant annuel</td> </tr> </table>	Type	Montant annuel	Type	Montant annuel
Type	Montant annuel				
Type	Montant annuel				

<sup>1</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises  
<sup>2</sup> Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.



	Type	Montant annuel
<b>Charges liées à l'exploitation du patrimoine</b>	Type	Montant annuel
Bénéfices <sup>3</sup> = recettes moins charges	Type	Montant annuel
<b>Réaffectation des bénéfices</b>		Montant annuel

#### Fonctionnement du projet et utilisation du bien <sup>4</sup>

Description des types d'activités menées dans le cadre du projet

La place communale est un centre névralgique au sein du village et de la commune. Elle accueille, notamment :

- Le marché tous les mardis matin
- Diverses organisations festives liées au secteur associatif (Apéro Anhétois, carnaval, kermesse, brocante, ...)
- Une possibilité d'accès sécurisé à l'école communale
- Une visibilité accrue de la maison communale
- Des possibilités de parking structuré afin de se rendre dans les commerces jouxtant la place
- Marché des producteurs locaux « les vendredis du terroir », le 1<sup>er</sup> vendredi d'avril à octobre par ADL

Les apéros Anhétois (organisé par un club sportif)

Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)

La présence d'une place rénovée et attractive renforce la visibilité des commerces locaux et l'attractivité touristique de la commune, ce qui est favorable au maintien de ces commerces et à leur développement.

<sup>3</sup> En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

<sup>4</sup> A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoires et de suivi mentionnés au point 1.5.2 de l'AM d'octroi



Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
Convention 2006 et avenant 2013	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing-out objectif 1-2000-2006 PwDR-2007-2013 <sup>5</sup> PwDR-2014-2020 : Mesure 7.4	AMENAGEMENT DE LA PLACE FREDERIC DE MONTELLIER A DENEÉ	1.781.690.32	17/01/2017

<b>Etat du patrimoine :</b>	
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous	
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente	
Montant de la vente	
Modalités de réaffectation du montant de la vente	

Le bien est-il loué ?	Oui	Non
<b>Si le patrimoine est loué<sup>6</sup> à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.</b>		
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)		
<b>Recettes et charges</b>		
<b>Recettes générées par l'exploitation du patrimoine</b>	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
<b>Charges liées à l'exploitation du patrimoine</b>	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel

<sup>5</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises  
<sup>6</sup> Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.



Bénéfices <sup>7</sup> = recettes moins charges	Montant annuel
<b>Réaffectation des bénéfices</b>	

<b>Fonctionnement du projet et utilisation du bien <sup>8</sup></b>	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	La Place Frédéric de Montpelliér est le point central du village de Denée. Sa rénovation a permis d'une part de mieux structurer l'espace tant pour la convivialité que pour le parking mais surtout de donner un « renouveau » à des organisations festives telle la brocante du 1 <sup>er</sup> mai ou la kermesse. Elle accueille de nouvelles activités par la présence d'un kiosque restauré (concert, conte, ...) et des animations ponctuelles parfois en lien avec la bibliothèque, la jouttant.
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	La présence d'une place rénovée, accueillante et mieux structurée spatialement ainsi que d'une nouvelle bibliothèque a permis d'engager du personnel supplémentaire pour celle-ci mais aussi de rouvrir certains commerces jouttant la place.

<sup>7</sup> En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

<sup>8</sup> A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio créatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoires et de suivi mentionnés au point 1.5.2 de l'AM d'octroi



Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
Convention 2005 + Avenant 2008 à la convention	PCDR classique PDR-2000-2006 <del>Phasing-out-objectif 1-2000-2006</del> PwDR 2007-2013 <sup>9</sup> PwDR 2014-2020 : Mesure 7-4	ETUDE ET AMENAGEMENT D'UNE MAISON RURALE POLYVALENTE - CREATION D'UN POLE CENTRALISATEUR POUR LES ASSOCIATIONS DE L'ENTITE	1.400.697,2 €	

Etat du patrimoine :	
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous	
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente	
Montant de la vente	
Modalités de réaffectation du montant de la vente	

Le bien est-il loué ?	Oui Non	
	Montant annuel	Montant annuel
Si le patrimoine est loué <sup>10</sup> à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.		
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)		
Recettes et charges		
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel

<sup>9</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises  
<sup>10</sup> Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.



Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel
Bénéfices <sup>11</sup> = recettes moins charges	Type	Montant annuel
<b>Réaffectation des bénéfices</b>		Montant annuel

<b>Fonctionnement du projet et utilisation du bien</b> <sup>12</sup>	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Organisation de représentations théâtrales, conférences, séances de cinéma, expositions
	Organisations d'ateliers d'expression culturelle
	Organisation de réunions associatives
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Actuellement aucun

<sup>11</sup> En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

<sup>12</sup> A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoires et de suivi mentionnés au point 1.5.2 de l'AM d'octroi



Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2009	PCDR classique PDR-2000-2006 Phasing-out objectif 1 2000-2006 PwDR-2007-2013 <sup>13</sup> PwDR-2014-2020 : Mesure 7.4	Aménagement de la place de Warnant	554.161.65 euros	04/03/2019

<b>Etat du patrimoine :</b>	
<b>Le bien est-il toujours propriété communale ?</b>	Oui
<b>Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous</b>	
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente	
Montant de la vente	
Modalités de réaffectation du montant de la vente	

Le bien est-il loué ?	Oui	Non
<b>Si le patrimoine est loué<sup>14</sup> à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.</b>		
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)		
<b>Recettes et charges</b>		
<b>Recettes générées par l'exploitation du patrimoine</b>	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
<b>Charges liées à l'exploitation du patrimoine</b>	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel

<sup>13</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

<sup>14</sup> Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.



Type	Montant annuel
Bénéfices <sup>15</sup> = recettes moins charges	Montant annuel
<b>Réaffectation des bénéfices</b>	

<b>Fonctionnement du projet et utilisation du bien</b> <sup>16</sup>	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Rassemblements citoyens dans le cadre d'activités du village
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Aucun

<sup>15</sup> En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

<sup>16</sup> A titre d'exemple  
Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...  
Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés  
Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoires et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi



Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2012	PCDR classique PDR-2000-2006 Phasing-out-objectif 1-2000-2006 PwDR-2007-2013 <sup>17</sup> PwDR-2014-2020 : Mesure 7.4	Aménagement de la place de Salet	603.491,20 euros	

<b>Etat du patrimoine :</b>	
<b>Le bien est-il toujours propriété communale ?</b>	Oui Non
<b>Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous</b>	
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente	
Montant de la vente	
Modalités de réaffectation du montant de la vente	

<b>Le bien est-il loué ?</b>	Oui Non	
<b>Si le patrimoine est loué<sup>18</sup> à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.</b>		
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)		
<b>Recettes et charges</b>		
<b>Recettes générées par l'exploitation du patrimoine</b>	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
<b>Charges liées à l'exploitation du patrimoine</b>	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel

<sup>17</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises  
<sup>18</sup> Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.



Bénéfices <sup>19</sup> = recettes moins charges	Montant annuel
<b>Réaffectation des bénéfices</b>	

<b>Fonctionnement du projet et utilisation du bien</b> <sup>20</sup>	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Rassemblements citoyens dans le cadre d'activités du village
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Aucun

<sup>19</sup> En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

<sup>20</sup> A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoires et de suivi mentionnés au point 1.5.2 de l'AM d'octroi



**ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT**

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR <sup>21</sup>	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur <sup>22</sup>
2015	2015 (19.10.2015)  2021 (25.10.2021)	- Lors de sa réunion du 24.01.2023, la CLDR a acté la démission de Mme Jacqueline ASHMORE Lorant (par mail, le 13 janvier 2023).  - Lors du Conseil communal du 03.10.2023, le Conseiller Steve TONNEAUX, démissionnaire, a été remplacé par Mme A-L. DECLERCK (voir délibération en annexe 1)	Approbation par le Conseil communal en date du 25.10.2021.
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée <sup>23</sup>	24.01.2023 (plénière)	Nombre de présents	19 membres + 2 AD + agent-relais
	11.04.2023 (GT BiodiverCité)		6 personnes (dont 2 membres)
	05.07.2023 : invitation, par le Centre Culturel de Hastière et de Dinant, désireux d'impliquer les membres des CLDR dans la co-construction de la clôture du festival « A travers champs ».		Invitation faite aux membres des CLDR du territoire du Centre culturel Régional de Dinant, dont celle d'Anhée.
	11.09.2023 (plénière)		14 membres + 2 AD + agent-relais
14.12.2023 (Projet Parc Naturel)			Voir 2 pages plus bas

<sup>21</sup> Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

<sup>22</sup> Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

<sup>23</sup> Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.



## Réflexion sur l'opération de développement rural

La CLDR fait les constats suivants :

- 4 projets DR sont actuellement en cours et budgétés.
- Les FP des futurs projets à mettre en œuvre sont à actualiser, notamment au niveau des estimations, en sachant que les coûts pour les travaux ont flambé ces dernières années et qu'il y a désormais des plafonds d'intervention du DR.
- Certains projets ne sont pas mûrs et doivent être étudiés avant de se prononcer sur l'opportunité de solliciter une convention DR pour les réaliser. C'est le cas de la chaufferie-bois et de la ligne de tram.
- Il y a une certaine incertitude quant à la réalisation ou non du projet de « liaison sécurisée entre la Meuse (site de l'ancien camping) et l'accès au RAVeL de la Mollignée via la place d'Anhée » dans le cadre du PIMACI. En conclusion, la CLDR laisse la même programmation que l'année dernière, en sachant que l'ordre de priorité entre ces 3 projets pourra être modifié suivant les résultats des études et avancées en la matière.

A souligner en termes de communication : un article d'une page consacré au PCDR figurant dans le bulletin communal d'octobre 2023 (voir annexe 2), ainsi que l'actualisation des pages du site web communal consacrées au PCDR (<https://www.anhee.be/ma-commune/participation-et-citoyennete/p-c-d-r-1>)

### Propositions de projets à entreprendre

1-Numéro fiche-projet	Fiche-Projet 2.6
Intitulé du projet	Installation d'une chaufferie-bois et de panneaux photovoltaïques dans le centre de Haut-Le-Wastia
Priorité du projet	Lot 2
<b>Calendrier d'exécution</b>	<b>2025 ou 2026</b>
2-Numéro fiche-projet	Fiche-Projet 1.3
Intitulé du projet	Aménagement de l'ancienne ligne de tram entre Bioul et le RAVeL de la Mollignée (Warnant) afin d'en faire une voie lente de liaison – 2 phases : phase acquisition et phase aménagements
Priorité du projet	Lot 1
<b>Calendrier d'exécution</b>	<b>2025 et/ou 2026</b>
3-Numéro fiche-projet	Fiche-Projet 2.14
Intitulé du projet	Aménagement d'une liaison sécurisée entre la Meuse (site de l'ancien camping) et l'accès au RAVeL de la Mollignée via la place d'Anhée
Priorité du projet	Lot 2
<b>Calendrier d'exécution</b>	<b>2025 ou 2026</b>





Réunion sur la création d'un Parc naturel de la Mollignée (FP 1.6), à la Maison rurale de Bioul, le 14.12.2023  
Invitation avait été faite aux habitants d'Anhée (et de Mettet) et personnellement aux membres de la CLDR (voir ci-dessous).  
Présence de nombreux membres de la CLDR.



PROVINCE DE NAMUR  
ARRONDISSEMENT DE DINANT  
ADMINISTRATION COMMUNALE  
DE 5537 - ANHÉE  
SERVICE ADL

Anhée, le 23 novembre 2023



Agent traitant:  
Nicolas DE BEURME  
Agent de développement local  
082/69.86.35  
[nicolas.debeurme@anhee.be](mailto:nicolas.debeurme@anhee.be)

À l'attention des citoyens, membres de  
commission, acteurs privés et  
associatifs

**Objet : RÉUNION PUBLIQUE – PARC NATUREL DE LA MOLIGNÉE**

Dans le cadre des réflexions menées par les communes d'Anhée, Mettet, Onhaye et Florenne en vue de la création d'un Parc Naturel autour la Mollignée, les habitants du territoire sont conviés à une réunion de présentation du projet, des avancées et des perspectives de travail pour 2024

Pour les communes d'Anhée et de Mettet, cette réunion se tiendra le 4 décembre à 18h00 à la Maison de la Ruralité de Bioul. Divers exemples d'actions seront présentés et illustreront les opportunités pour notre territoire. Le Bureau Economique de la Province de Namur et l'Agence de développement local répondront aux questions posées sur ce projet et désamorceront les quelques a priori. Une seconde réunion identique se tiendra en janvier 2024 pour les communes d'Onhaye et de Florennes.

Afin de vous accueillir correctement, veuillez annoncer votre présence via mail à [nicolas.debeurme@anhee.be](mailto:nicolas.debeurme@anhee.be), en ligne à cette adresse <https://forms.gle/ZpHkiX8NdHzAndkL6> ou par téléphone au 082/69.86.35. En vue de répondre à vos attentes, nous vous invitons à nous envoyer vos questions via mail ou via le formulaire.

Nous espérons vous voir nombreux pour ce projet ambitieux et nous vous prions de croire en l'assurance de notre meilleure considération.

La Directrice générale

Françoise SEPTON



Le Bourgmestre d'Anhée,

Luc METTE



# ANNEXE 1

PROVINCE DE NAMUR  
ARRONDISSEMENT DE DINANT  
ADMINISTRATION COMMUNALE DE  
5537-ANHÉE



Tél.: 082.69.86.11  
Fax :

Réuni le 03 octobre 2023, le Conseil Communal, en séance publique, représenté par :

PRÉSENTS : PIETTE Luc, Bourgmestre;  
MOUVET-PINON Anne, Présidente d'assemblée;  
FAELES-VAN ROMPU Anne, DEKONINCK Aurélien, GAUX-LAFFINEUR Nathalie, CHIARADIA Martin,  
Echevin(e)(s);  
RONDIAT Pierre, Président du CPAS;  
DUMONT Jules, ANGION Michel, SACRE-THAON Mary-Laure, DETAILLE Valérie, DUMONT Nathalie, de  
WOUTERS de BOUCHOUT Valentine, GILLARD Marc, DECLERCK Anne-Lise, BINAAME Pierre, PETIT Paul-Marie,  
BUZIN Jacqueline, Conseiller(s) communal(aux);  
SEPTON François, Directrice générale.

ABSENTS/EXCLUSES : GAILLARD Bernard, Conseiller(s) communal(aux);

## Conseil : Désignation de délégués communaux au sein des intercommunales, Asbl, Commissions et Comités locaux : décisions

Considérant qu'en suite de la perte d'une condition d'éligibilité de domiciliation dans la commune pour être Conseiller communal dans notre commune de M. Steve TONNEAUX, il convient de désigner le(s) (la) représentant(e)(s) communal(e)(aux) qui le remplacera(ont) au sein des différentes intercommunales, Asbl, Commissions et Comités locaux suivant les règles applicables à chacune de ces institutions;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment l'article L1523-11;  
Considérant que le groupe politique "Anhée vers +" doit proposer une nouvelle élle représentant.e pour remplacer M. TONNEAUX au sein des intercommunales, Asbl, Commissions et Comités locaux suivant les règles définies par le Code de la démocratie locale, les législations et les statuts ou règlements qui régissent chacune de ces entités;

Attendu que M. Steve TONNEAUX était membre au sein des assemblées générales des intercommunales, associations et commissions suivantes : intercommunale Ores Assets, intercommunale BEP Expansion Economique, intercommunale AIEG, intercommunale AIEM, asbl Salle A l'Bagne, asbl Musée du Souvenir, batailles de la Meuse - mai 1940, Commission Paritaire Locale, asbl Maison des Jeunes à Anhée, Commission Locale de Développement Rural;

Attendu que les statuts de l'asbl Maison des Jeunes à Anhée prévoient que : "sont membres de droit : les conseillers communaux du village de Anhée" ; qu'il n'y a dès lors pas lieu de désigner Mme BUZIN en qualité de membre de cette asbl;

Attendu que les statuts de l'asbl "Le Chérimont" à Bioul prévoient que : "les membres effectifs sont (...) les élus communaux de la section de Bioul" ; qu'il convient par conséquent de désigner Mme Jacqueline BUZIN en qualité de membre de l'assemblée de cette asbl;

## DECIDE, A L'UNANIMITÉ:

DE PROCEDER A LA DESIGNATION du.e de la représentante communale au sein des différentes intercommunales, Asbl, Commissions et Comités locaux dans lesquelles la commune d'Anhée est représentée, suivant les règles applicables à chacune de ces institutions, à savoir pour :

- ORES ASSETS: Mme J.BUZIN
- BEL Expansion Economique: Mme A-L DECLERCK
- AIEG: Mme J.BUZIN
- AIEM: Mme A-L DECLERCK (AG)
- Salle A l'Bagne asbl : Mme J.BUZIN
- Musée du Souvenir, batailles de la Meuse - mai 1940 asbl : Mme J.BUZIN
- Commission Paritaire Locale : Mme A-L DECLERCK
- CLDR - membre effectif: M. P-M PETIT ; membre suppléant : Mme A-L DECLERCK ✓
- Le Chérimont asbl : Mme J.BUZIN.

La. la déléguée est désigné.e par le Conseil communal pour représenter la Commune d'Anhée durant toute la durée de la présente législature; ses nom et coordonnées seront communiqués aux intercommunales, Asbl, Commissions et Comités locaux concernés.

Par le Conseil Communal :

La Directrice générale

Le Bourgmestre,

Vu pour copie certifiée conforme à l'original,  
Anhée le 03 octobre 2023.

La Directrice générale

Le Bourgmestre,



Françoise SEPTON.

Luc PIETTE.

## ENVIRONNEMENT

### INFORMATIONS DU PCDR

La CLDR se réjouit de voir des projets se concrétiser. Une réunion de la CLDR (Commission Locale de Développement Rural), s'est tenue ce 11 septembre. Les points principaux concernent la concrétisation de projets attendus depuis un certain temps déjà.

Tout d'abord, les membres de la CLDR étaient invités à se retrouver sur le site du **PARC COMMUNAL en bord de Meuse**, afin de visualiser l'avancée des travaux. Comme vous aurez pu le constater, ceux-ci ont débüté et le chantier avance bien. Ce projet est complexe car financé par toute une série d'intervenants, sans que la Commune ne pourrait pas réaliser un projet d'une telle ampleur.



Un autre projet du PCDR qui devrait se concrétiser prochainement est celui de la construction d'une **HALLE COUVERTE** au centre d'Anhée. C'était un autre point important de la réunion, l'auteur de projet (le bureau Van Haeren) venant présenter son avant-projet à la CLDR, et recueillir son avis.



Cet avant-projet prévoit la construction d'une halle d'environ 400 m<sup>2</sup> conçue comme un espace couvert (par une toiture à versants juxtaposés), en bonne partie ouvert, équipée en eau et en électricité. Un grand espace laissé libre au sol permettra la polyvalence des occupations. Un local technique et de rangement est prévu, ainsi que plus que probablement des sanitaires. L'espace sera végétalisé (notamment par la végétalisation de murs préexistants et la pause de dalles gazon le long du mur du Proxi-Dehaize) afin de le rendre plus convivial et moins minéral. La liaison vers la place sera elle aussi aménagée et l'entrée conçue en entonnoir, invitant à pénétrer dans les lieux.

L'infrastructure présentera une silhouette atypique, mais composée d'éléments simples, faisant la part belle au matériau bois. Des verrières en toiture permettront un éclairage naturel.

Les premières options présentées restent à valider dans les étapes ultérieures du cheminement du projet.

Enfin, une série d'**ACTIONS** ont été retenues dans le cadre de l'appel à projet **BIODIVERCITE**. Elles concernent des plantations en espaces publics, des chemins à sentiers, une formation du personnel communal et la distribution de plants lors de la Semaine de l'arbre 2024, le tout pour un montant de près de 12.000 €, le maximum que la Commune pouvait escompter.



En avril 2023, le groupe de travail « BiodiverCité » de la CLDR s'est réuni pour la 3ème fois depuis sa création. Il a réuni les membres de la CLDR, le représentant du PCDR (François Clément de la Nature), d'agents de la Commune de Développement de la Nature), d'agents de la FRW (Fondation Rurale de Wallonie), de l'échevin de l'environnement et de l'éco-conseillère. Il reste ouvert à tout citoyen anhétois intéressé par cette thématique.

En effet, depuis 3 ans, un appel à projets a vu le jour, lancé par la Ministre Céline Töllier, la Wallonie étant pleinement consciente du rôle des communes dans la préservation et la restauration d'espaces naturels et dans le développement de la biodiversité. Répondre à cet appel permet à la Commune de bénéficier annuellement d'un subside pouvant aller jusqu'à 12.000 €.

Le but de la réunion était de définir les actions concrètes pour Anhée, entrant en considération dans cet appel à projets, afin de pouvoir faire des propositions au budget communal et demander au conseil à rentrer auprès de la Région wallonne, ce qui est chose faite.

### Pour en savoir plus :

- > Rendez-vous sur la page web du site communal consacrée au PCDR : <https://www.anhee.be/municipalite/participation-et-citoyennete/p-c-d-r-1>
- > Françoise Windeshausen, Eco-conseillère, Administration communale 082/69.86.20 francoise.windeshausen@anhee.be
- > Myriam Bachy ou Xavier Pauly, Agents de Développement Rural 071/06.01.90 - m.bachy@frw.be ou x.pauly@frw.be